

# Guidelines Unified Events

Pour les événement sportif dans des cantons en partenariat  
avec Swiss Inclusive Sport

Mai 2025



<b>1. Objectif du document .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Swiss Inclusive Sport .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Programme Unified .....</b>	<b>3</b>
3.1 Unified Event.....	3
3.2 Principes du processus d'inclusion.....	4
<b>4. Etapes de l'évolution et de la mise en œuvre de l'inclusion .....</b>	<b>7</b>
4.1 Charte .....	7
4.2 Label Unified.....	7
<b>5. Prestations de SIS.....</b>	<b>8</b>

# 1. Objectif du document

Le présent document s'adresse aux événements sportifs dans des cantons en partenariat avec Swiss Inclusive Sport (SIS) qui ont pour objectif de devenir inclusifs. Cette directive entend soutenir les événements sportifs à évoluer vers l'inclusion et à la mettre en œuvre. Elle décrit aussi les étapes importantes du développement d'un Unified Event.

# 2. Swiss Inclusive Sport

Swiss Inclusive Sport est un centre de compétence pour l'inclusion dans le sport. En tant qu'association indépendante, sans mandat lié, nous organisons notre travail de manière neutre et collaborons de manière égale avec l'ensemble des acteur·rice·s concerné·e·s.

Notre équipe se compose d'expert·e·s disposant de connaissances approfondies et de longue date et d'un large réseau dans le domaine du sport inclusif à l'échelle nationale. Nous avons vu le jour en tant que spin-off de Special Olympics Switzerland afin de donner au thème de l'inclusion l'importance qu'il mérite : nous mettons en œuvre tout notre savoir et notre approche par réseau afin d'établir en Suisse un sport exempt d'exclusion et de discrimination.

# 3. Programme Unified

Le principal objectif de ce programme est le respect de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées dans le domaine du sport, en donnant aux enfants, aux jeunes et aux adultes l'accès à des activités sportives inclusives de qualité. Cela signifie concrètement que les personnes qui, en Suisse, ont besoin d'un soutien particulier peuvent non seulement pratiquer activement et régulièrement une activité sportive accessible aux personnes avec et sans handicap – au sein d'un club ou dans le cadre d'un événement sportif populaire –, mais aussi participer à la vie sociale de ces structures. Le programme Unified comprend les Unified Clubs ainsi que les Unified Events ; d'autres projets sont en cours de construction. Le programme a été mis en place par Special Olympics Switzerland et sera poursuivi par SIS. Le présent document se rapporte uniquement aux Unified Events.

## 3.1 Unified Event

Un Unified Event est un événement sportif de masse qui promeut une société inclusive et permet à tous de participer activement à des activités sportives. Un Unified Event favorise les rencontres entre des personnes d'horizons et de conditions différents. Une catégorie spécifique peut permettre au plus grand nombre de prendre part à des événements sportifs populaires.

## 3.2 Principes du processus d'inclusion

Le programme Unified a permis de développer des mesures visant à accompagner les manifestations sur la voie de l'inclusion. Au sein d'une société complexe, les manifestations sportives constituent de petites communautés qui mettent en œuvre le processus d'inclusion. Plusieurs facteurs agissent simultanément sur les manifestations et les processus. Ces facteurs peuvent être répartis en trois niveaux : le niveau structurel, le niveau social et le niveau sportif au sein d'un événement.

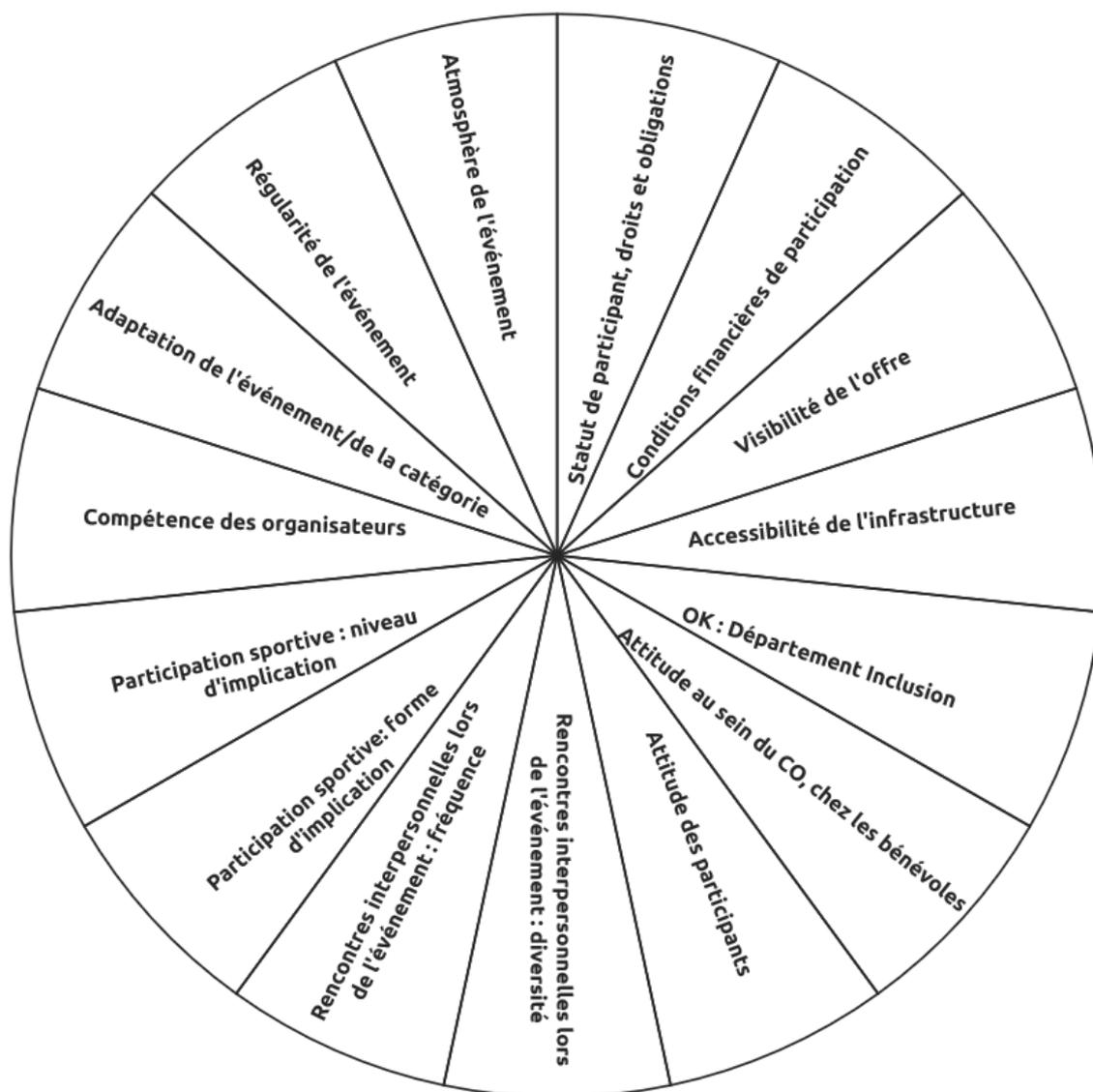


Figure 1: roue de l'inclusion - facteurs déterminants pour le processus d'inclusion

## Facteurs d'influence des manifestations sportives

La mise en œuvre de l'inclusion lors d'une manifestation sportive fait partie d'un processus évolutif. Ci-après sont détaillés les facteurs importants pour un processus d'inclusion efficace :

### Niveau structurel

Facteur d'inclusion	Détails
<b>Statut de participant, droits et obligations</b>	Tous les participants à l'événement bénéficient de conditions de participation équitables.
<b>Conditions financières de participation</b>	Les personnes en situation de handicap bénéficient des conditions de participation financière équitable par rapport aux autres participants. Des possibilités de soutien financier ou d'adaptations sont proposées en cas de besoin.
<b>Visibilité de l'offre</b>	L'offre fait partie de la communication régulière de l'événement et le groupe cible est informé de l'événement. Le label UNIFIED est présent et la collaboration avec SIS est décrite.
<b>Accessibilité des infrastructures</b>	L'infrastructure est accessible à tous et est testée en amont de l'événement. Un plan de situation avec identification de l'infrastructure adaptée est disponible. S'il y a des obstacles, ils sont communiqués en conséquence. <b>Exigences :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite</li> <li>• Accès facilité aux vestiaires et au check-in</li> <li>• WC accessibles aux personnes en fauteuil roulant</li> <li>• Accès exempts de seuils et de marches ; pente maximale de 5%</li> <li>• Largeur minimale des portes : 1 mètre</li> </ul>
<b>Comité d'organisation : Département Inclusion</b>	Au sein du CO, une personne est responsable de la réussite du processus d'inclusion et signe la charte d'engagement de SIS. Elle est responsable du développement des compétences et du transfert des connaissances dans l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation (évaluation avec le CO, enquête auprès des participants).

**Niveau social**

<b>Facteur d'inclusion</b>	<b>Détails</b>
<b>Attitude CO, bénévoles</b>	Le comité d'organisation et les bénévoles soutiennent le processus d'inclusion et en donnent l'exemple.
<b>Attitude chez les participants sans handicap</b>	Tous les participants à l'événement sont informés de manière active et transparente sur le processus d'inclusion.
<b>Rencontres interpersonnelles lors de l'événement : diversité</b>	Pendant l'événement, il existe des possibilités variées et spontanées pour que les personnes avec et sans handicap se rencontrent.
<b>Rencontres interpersonnelles lors de l'événement : fréquence</b>	Pendant l'événement, il y a de fréquentes occasions pour que les personnes avec et sans handicap se rencontrent.

**Niveau sportif**

<b>Facteur d'inclusion</b>	<b>Détails</b>
<b>Participation à la communauté : forme d'implication</b>	La forme de la catégorie est orientée de manière que les participants sont impliqués dans l'événement (catégorie commune, ouverte à tous.)
<b>Compétence des organisateurs</b>	Les organisateurs développent des compétences en matière d'adaptation de la catégorie et de l'événement. Ils connaissent les besoins des participants et sont prêts à y répondre.
<b>Adaptation de l'événement / de la catégorie</b>	<p>En raison des écarts importants existant entre les performances du groupe cible, une catégorie adaptée peut être proposée. Il peut s'agir d'une catégorie déjà existante (populaire, famille...) ou nouvelle qui est ouverte à tous (personnes avec et sans handicap). Les exigences pour cette catégorie sont fixées à un niveau de performance moins élevé afin que les personnes moins sportives ou présentant un besoin de soutien plus important puissent aussi participer aux Unified Events et pratiquer un sport.</p> <p><b>Conditions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des exigences raisonnables (p. ex. distance à parcourir en course : 500 à 1600m)</li> <li>• Des limites de temps assez larges pour satisfaire les exigences (p. ex. 1,6 km en moins de 15 min)</li> <li>• Les sportives et sportifs peuvent être accompagnés d'un partenaire (Unified Partner, non payant, avec ou sans dossard)</li> <li>• Aucune restriction en terme d'aides matérielles (p. ex. bâtons de marche, fauteuil roulant, frites de piscine, etc.)</li> <li>• Des ressources suffisantes sont prévues (p. ex. des assistants avant, pendant ou après l'événement).</li> </ul>
<b>Régularité de l'événement</b>	Le processus d'inclusion fait partie de l'événement et est planifié et mis en œuvre à long terme.

<b>Atmosphère de l'événement</b>	Les organisateurs donnent l'exemple de l'inclusion lors de l'événement et favorisent une atmosphère bienveillante entre tous les participants.
----------------------------------	--

SIS analyse ces facteurs avec l'organisateur et des mesures sont discutées ensemble. Les facteurs sont analysés chaque année sur la base de l'année précédente afin de s'améliorer et de se développer en permanence sur la question de l'inclusion.

## 4. Etapes de l'évolution et de la mise en œuvre de l'inclusion

Le présent chapitre décrit le processus d'évolution et de mise en œuvre de l'inclusion dans des canton en partenariat avec SIS. Si une manifestation sportive souhaite entamer des démarches pour devenir inclusive, il peut déposer une demande auprès du centre de compétence correspondant. Par la suite, une rencontre entre l'organisateur et un·e expert·e de SIS sera organisée. La collaboration vise à permettre à l'organisateur de développer des compétences en profitant du savoir-faire de SIS et d'obtenir le label Unified.

### 4.1 Charte

La charte d'engagement pour les Unified Event est présentée au club lors de la première rencontre. SIS a élaboré cette charte dans le cadre du projet « Unified Event ». En adoptant la charte, le comité d'organisation s'engage à évoluer autant que possible vers le sport inclusif. De son côté, SIS s'engage à faire tout son possible pour soutenir l'événement sportif dans ce processus.

### 4.2 Label Unified

Ce label garantit aux athlètes actuels et futurs, aux parents, aux associations de parents, aux écoles de pédagogie spécialisée et aux institutions une qualité élevée des offres sportives ainsi que l'orientation des événements et de la vie sociale vers les besoins des participants.

Les clubs sportifs ou les organisations sportives qui ont obtenu le label Unified s'engagent en tant que partenaires compétents pour le sport, pour la mise en œuvre des principes du processus d'inclusion et pour un encadrement adapté des personnes ayant besoin d'un soutien accru ainsi que pour leur inclusion dans l'événement.

## Conditions

Pour qu'un événement puisse obtenir le label Unified, les points suivants doivent être remplis :

1. La charte est signée
2. Les facteurs d'inclusion suivants sont appliqués :
  - a. Statut des participants, droits et obligations
  - b. Conditions financières de participation
  - c. Visibilité de l'offre
  - d. Attitude CO, bénévoles
  - e. Adaptation de l'événement / de la catégorie
  - f. Régularité de l'événement

## 5. Prestations de SIS

SIS fournit tout le soutien possible à l'organisateur ou l'organisatrice pour ce qui est de la préparation et la tenue de l'événement. Pour assurer un soutien approprié aux besoins, Special Olympics demande un délai d'au moins trois mois avant l'événement.

L'événement sportif est considéré comme autonome après l'accompagnement de deux éditions de l'événement par SIS. Toutefois, si l'organisateur le souhaite, SIS peut à tout moment être sollicité pour un soutien pédagogique ou technique.

Concrètement, ce soutien concerne les domaines suivants :

	2 premières éditions	Dès la 3e édition (événement autonome)
<b>Aide à l'organisation</b>	L'ensemble du processus est encadré par SIS. SIS peut jouer le rôle d'interlocuteur pour les personnes à besoins spécifiques. SIS fournit à l'organisateur ou à l'organisatrice toute la documentation utile.	
<b>Communication</b>	SIS annonce la collaboration et l'appel aux inscriptions par l'intermédiaire des canaux habituels (Internet, newsletter, réseaux sociaux). Le réseau de SIS (associations de parents, écoles spécialisées, thérapeutes, etc.) est utilisé à des fins de promotion spécifique.	
<b>Tenue de l'événement</b>	Le jour de la manifestation, SIS envoie une personne sur place. Celle-ci apportera son soutien à l'organisation pour l'accueil des participant-es, de leurs familles et des accompagnant-es. SIS effectue une évaluation sur place (audit). Les points positifs et ceux à améliorer sont notés et serviront de base au débriefing commun.	

	2 premières éditions	Dès la 3e édition (événement autonome)
<b>Evaluation de l'événement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SIS remet à l'organisateur une enquête en ligne qu'il peut envoyer aux participants de la catégorie inclusive.</li> <li>• SIS effectue un débriefing avec l'organisateur ou l'organisatrice de l'événement. Celui-ci consiste à évaluer la tenue de l'événement et à définir des adaptations à effectuer ainsi que des mesures à prendre pour l'édition suivante.</li> </ul>	
<b>Label</b>	<p>SIS remet le label Unified à l'événement si les critères «Unified Event» sont remplis. Ce label garantit aux participant-es que l'événement est inclusif et que les personnes en situation de handicap sont les bienvenues.</p> <p>L'organisateur ou l'organisatrice est autorisé-e à utiliser le label à des fins de communication. Il ne peut en aucun cas le vendre ou le céder à des tiers</p>	

## Contact

Swiss Inclusive Sport  
 Baslerstrasse 90  
 4600 Olten  
 info@inclusivesport.ch